

**Un poste de « Chargée.e d'orientation et d'insertion professionnelle » a été ouvert au concours externe 2022 d'IE (BAP J) au SCUIO-IP du de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (site de Pau).**

Le jury s'est réuni le **lundi 4 juillet 2022** dans les locaux de l'UPPA (Pau) pour l'épreuve d'admission (durée 30 minutes – coefficient 5)

Avant de débiter les auditions, une réunion préparatoire destinée à harmoniser le fonctionnement du jury a permis :

- de rappeler les principes d'égalité de traitement entre les candidats et d'impartialité ;
- de définir les compétences attendues pour l'évaluation des candidats :
  - Connaissances de l'environnement professionnel
  - Connaissances du métier, spécifiques à l'orientation et l'insertion professionnelle définies dans le profil du poste
  - Connaissances du contexte d'emploi

12 candidats étaient admissibles dont 7 se sont présentés à l'UPPA pour la phase d'admission (1 homme/6 femmes)

Avant chaque entretien, il a été rappelé au candidat qu'il disposait de 5 minutes maximum d'exposé sur son parcours et son expérience professionnelle et serait averti par un signe discret de la main 30 secondes avant la fin du temps imparti. Puis la présentation serait suivie d'un entretien avec le jury pendant 25 minutes.

Le jury attendait une parfaite maîtrise du temps consacré à l'exposé. Il convient pour cela de le préparer. Il doit être clair et synthétique, mettre les qualités et les compétences en valeur et manifester la motivation pour le poste. Annoncer et suivre un plan permet au jury de mieux suivre la démonstration du candidat.

Le jury a pu regretter parfois que les candidats ne se renseignent pas suffisamment sur l'environnement professionnel du poste sur lequel ils candidataient. Le jury a constaté que la fiche de poste n'a pas toujours été lue par les candidats. Ceux-ci doivent démontrer leur intérêt pour la structure d'accueil et faire preuve d'un minimum de connaissances sur son mode de fonctionnement.

Le sérieux et l'authenticité des réponses du candidat, les qualités relationnelles et du travail en équipe ont également été pris en compte.

L'aptitude aux fonctions a été appréciée par quelques mises en situation : les formations attendues pour la prise de poste, les actions à mettre en œuvre à l'arrivée sur un poste ...

Constatations générales (niveau global...) :

- Le niveau global était plutôt varié : des candidats très bons, qui se sont détachés franchement tant sur leur présentation que sur leurs connaissances, ont côtoyé des candidats très moyens notamment sur le plan des connaissances de l'environnement professionnel ;
- Le niveau de préparation à l'épreuve : Les candidats ont réalisé une présentation correcte de leur cursus dans le respect des délais. Un seul candidat a dépassé le temps d'exposé et a été interrompu.
- Les réponses aux questions du jury ont démontré que la préparation concernant l'environnement et la fonction publique était très inégale.
- La connaissance du métier « Chargée.e d'orientation et d'insertion professionnelle » : Quelques candidats avaient peu d'expérience professionnelle en lien avec le profil recherché et n'ont pas su démontrer leur connaissance de l'environnement et du métier: méconnaissance du cadre réglementaire, méconnaissance de l'établissement/service recruteur, difficultés d'appréhension du contenu des missions du poste.

Note maximale : 18

Note minimale : 9

Points obtenus entre 91 et 158

Le jury invite les candidats ayant des notes au-dessus de la moyenne à approfondir leur travail sur les missions clés et les connaissances relatives au poste. Pour ceux ayant des notes en-dessous de la moyenne le jury leur conseille de candidater sur des postes davantage en lien direct avec leur expérience et leur profil.